

3° MARCHÉ DE NOËL à SUZOY

Notre premier marché de noël : 15 exposants, deuxième marché : 30 exposants

Année 2024 : objectif 45 exposants

Le 30 Novembre et 1^{er} Décembre 2024 Organisé par l'association

Salle polyvalente « Louis Mélique » de Suzoy 60400



Ce marché de Noël a pour objectif de proposer une animation dans l'esprit traditionnel de Noël. Les stands sont destinés à un public très large et permettront aux visiteurs de faire leurs achats de Noël en leur présentant une gamme diversifiée de produits. L'esprit convivial et festif est privilégié.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

ELLES SONT OBLIGATOIRES ET OUVERTES

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES -PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

Le marché de Noël est ouvert aux artisans, producteurs régionaux et particuliers dont le but est de vendre leurs propres réalisations manuelles, artistiques, ainsi que des produits du terroir.

Les pré-inscriptions seront examinées par l'organisateur qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser selon les places et/ou la date de réception du dossier complet.

Date limite de réception des dossiers de pré-inscription : le 20 novembre. Toutefois l'organisateur se réserve le droit de suspendre les inscriptions avant cette date par manque de place.

Le dossier est directement téléchargeable depuis l'adresse mail de l'association <u>suzoyctive@gmail.com</u>, de même que depuis le compte Facebook Suzoy'ctive de celle- ci, ou encore disponible sur simple demande par courrier ou par mail.

Retourner le dossier complété et signé accompagné des pièces demandées (voir liste ci-dessous) Soit par courrier ou directement déposé dans la boîte aux lettres 257 rue de la montagne 60400 Suzoy.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE



PRODUCTION DE PIÈCES:

- Pour les particuliers : Une pièce d'identité recto/verso et un justificatif de domicile.
- <u>Pour les professionnels</u>: Une pièce d'identité recto/verso, La carte professionnelle et une attestation d'assurance « Responsabilité civile professionnelle »
- <u>Pour tous</u>: Après validation de votre dossier de pré-inscription, un chèque de réservation à l'ordre du Suzoy'Ctive (chèque rendu lors de votre départ le dimanche, à la fermeture du marché). Par contre, le chèque de caution sera encaissé par l'association Suzoy'Ctive en cas de désistement de moins de 8 jours de la date l'évènement (sauf cas de force majeure).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'inscription au MARCHÉ DE NOËL vaut engagement des exposants à respecter dans son intégralité, le règlement intérieur, les lieux, le matériel et les organisateurs.

L'organisateur se réserve le placement des participants, en fonction de leur nombre. Il n'y aura aucune modification le jour du marché.

Les tables et les grilles à l'intérieur de la salle seront installées et porteront le nom des participants. Des chaises seront à disposition dans la salle sur demande.

Installation à partir de 11h00 le samedi. Ouverture des portes au public à 14h00 Installation à partir de 7h30 le Dimanche. Ouverture des portes au public à 10h00

FOURNITURES NON COMPRISES : Transport, manutention, emballage ou déballage, habillage des tables, petit matériel nécessaire à l'installation des stands, gardiennage en extérieur, rallonges électriques, enlèvement et stockage des emballages vides et des invendus.

La fermeture des portes au public aura lieu à 20h30 pour le samedi, et à 17h pour le dimanche.

Les exposants devront libérer les lieux le dimanche avec l'intégralité de leurs invendus.

(Il est interdit de déposer quoi que ce soit dans les containers de ramassage des ordures ménagères).

Le stationnement des exposants sera interdit devant la salle multifonctions, exception sera faite pour le déchargement qui devra être rapide, matériel déposé devant la salle, véhicule enlevé sans délai.

La marchandise proposée à la vente devra être la seule propriété de l'exposant, en cas de contrôle sa responsabilité sera engagée. En cas de casse, de perte ou de vol la responsabilité de l'organisateur ne sera pas engagée, il appartient aux participants d'assurer leurs produits ainsi que leur matériel.

Les participants s'engagent à être conforme à la législation en vigueur et assument l'entière responsabilité de leurs ventes. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux déclarations légales vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Restauration et boissons à consommer sur place (Sauf exposants bière, vin, champagne ou autre).

- Tombola - vente d'enveloppes ou autres EXCLUSIVEMENT réservée aux organisateurs.

Les organisateurs ne pourraient être tenus responsable de tout accident ou incident qui se déroulerait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre de la manifestation.

Toute l'équipe vous remercie de votre attention et de votre compréhension.